

# Un nouvel aménagement sur le parking de l'hôpital

Un espace arrêt minute est désormais à disposition des usagers. Quatorze places handicapés sont également à disposition.

Chaque jour, l'hôpital de Vesoul reçoit un flux important de public, comprenant des patients et des visiteurs se rendant au chevet d'un proche. Le Groupe Hospitalier de la Haute-Saône a décidé d'améliorer la qualité de son accueil en créant un espace arrêt minute à moins de cinquante mètres de l'entrée de l'établissement.

Cet espace était déjà consacré à des arrêts de courte durée, mais était souvent occupé longuement par des voitures de visiteurs, voire même de membres du personnel qui peuvent, pourtant, profiter des 300 places de stationnement qui leur sont spécialement dédiées. « Ces personnes dérangent les visiteurs qui venaient juste cher-

cher un papier et qui devaient parfois se garer à l'autre bout du parking », remarque Patrick Ladier, ingénieur travaux et sécurité au Groupe Hospitalier de la Haute-Saône.

Depuis ce jeudi matin, les visiteurs de l'hôpital peuvent découvrir le nouvel aménagement visant à fluidifier la circulation. Une zone orange sera réservée

aux arrêts minute et pourra accueillir cinq à dix voitures en même temps. « Cette zone est faite pour que le conducteur qui veut déposer quelqu'un n'ait plus à sortir de son véhicule. Il devra rester dans sa voiture et ne pas éteindre son moteur », précise Patrick Ladier. Quatorze places handicapés et deux places pour les chauffeurs de taxi ont également été dessinées. A l'entrée du parking, une nouvelle signalétique guidera les usagers : ceux qui voudront stationner de manière durable continueront à tourner à droite vers le grand parking de 594 places ; ceux qui voudront faire une course rapide à l'hôpital ou les personnes à mobilité réduite pourront aller tout droit, vers cette nouvelle zone. Le coût total des travaux, réalisés par l'entreprise Colas, s'élève à 15.000 euros.

Avec près de 1.000 places de stationnement pour les visiteurs et le personnel de l'hôpital, le Groupe Hospitalier de la Haute-Saône est largement au-dessus du seuil voulu par la réglementation. « Il est facile de se garer pour venir à l'hôpital », constate Patrick Ladier. Et, pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas venir en voiture, ils peuvent emprunter le réseau Vbus. Un arrêt est installé sur le site même de l'hôpital.



Quatorze places handicapés seront à disposition des personnes à mobilité réduite.

EMILIE TISSERAND